

DEPARTEMENT
DU JURA

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

13 décembre 2018

et qu'elle a été faite le

13 décembre 2018

Que le nombre des membres en
exercice est de : 44

Présents : 32

Absents suppléés : 4

Absents excusés : 8

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

**Délibération n°
DCC2018_12_209**

Objet :

Pôle éducatif à Gendrey :
modification du BP et autoriser
Monsieur le Président à solliciter les
aides des différents cofinanceurs

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-huit, le 19 décembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Jérôme FASSENET.

Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre : M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN Evans : M. Jean-Luc HUDRY Fraisans : M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Gendrey : M. Pierre ROUX La Barre : M. Philippe GIMBERT Louvatange : M. Jérôme FASSENET Montmirey-le-Château : Mme Monique VUILLEMIN Mutigney : Mme Christine LECOMTE Offlanges : M. Marc BARBIER Orchamps : M. Christian RICHARD, M. Régis CHOPIN, Mme Jessica RAMEL Ougney : M. Eric CHAPUIS Pagny : M. Michel GANET Petit-Mercey : M. Rémy MARTIN Plumont : M. Michel GREMAUX Romain : Mme Nathalie RUDE Salans : M. Philippe SMAGGHE Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIONO Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés : Etrepigny : M. Frédéric SIGNORI La Bretenière : M. Jean-Pierre VOUAUX Montmirey-la-Ville : M. Christian MIGNOT Rans : M. Jean-Louis MORLIER

Absents excusés : Dammartin Marpain : M. Jean-Louis ESPUCHE Evans : M. Hervé BOUVERESSE Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Denis JEUNET Our : M. Jacques LEFEVRE Ranchot : M. Eric MONTIGNON Rouffange : M. Didier TISSOT Salans : Mme Stéphanie DREZET

Secrétaire de séance : Monsieur Alain GOMOT

Procurations de vote :

Mandants : M. Jean-Louis ESPUCHE (DAMMARTIN MARPAIN) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Didier TISSOT (ROUFFANGE)

Mandataires : Mme Christine LECOMTE (MUTIGNEY) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h00 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

**POLE EDUCATIF A GENDREY : MODIFICATION DU B
PRESIDENT A SOLLICITER LES AIDES DES DIFFERE**

Vu la délibération n° DCC2017_12_170 du 20 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° DCC2018_04_065 du 10 avril 2018 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire de réajuster le BP comme suit :

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : **3 063 223 € HT** ; le coût prévisionnel Toutes Dépenses Confondues de l'opération s'élevant à **3 746 840 € HT (TDC)**.

Coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues (TDC) et plan de financement prévisionnel :				
DEPENSES		RECETTES		
Description	Montant total (€ HT)	Nature et origine du financement	Montant (€)	%
Création Pôle éducatif à Gendrey (groupe scolaire) & ALSH/restauration)	3 746 840 €	TEPCV - Fonds Transition Energétique (actions 2 et 4)	218 137 €	5,8%
		FEDER (géothermie)	75 085 €	2,00 %
		DETR 2018 (Groupe scolaire)	992 286 €	26,50 %
		DETR 2019 (ALSH)	297 217 €	7,90 %
		Effilogis / études	11 046 €	0,30 %
		Effilogis travaux	100 000 €	2,70 %
		ADEME (études Effilogis BEPOS)	50 000 €	1,30 %
		Effilogis (BEPOS)	100 000 €	2,70 %
		ADEME (Fonds chaleur)	28 913 €	0,70 %
		CAF	176 400 €	4,70 %
		Total subventions	2 049 083 €	54,70 %
		Reste à charge Jura Nord	1 697 479 €	45,30 %

Présentation de la répartition des subventions en fonction des bâtiments :

Cofinancements	Bâtiment	En € HT
TEPCV (action 2) rénovation	Groupe scolaire ALSH	0 121 550*
TEPCV (action 4) Photovoltaïque, stockage, raccordement	Groupe scolaire ALSH	96 587 0
DETR 2018 2019	Groupe scolaire ALSH	992 286* 297 217
FEDER Géothermie	Groupe scolaire ALSH	75 085 50 789
ADEME Fonds chaleur	Groupe scolaire ALSH	0 28 913
Effilogis études	Groupe scolaire ALSH	0 11 046*
Effilogis Travaux	Groupe scolaire ALSH	0 100 000*
Effilogis BEPOS	Groupe scolaire ALSH	100 000* 0
Effilogis BEPOS études	Groupe scolaire ALSH	50 000* 0
CAF	Groupe scolaire (salle d'activités) ALSH	58 000 118 400*

* Subventions accordées

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en en avoir délibéré :

- modifie et approuve le budget prévisionnel de l'opération ainsi que le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à agir en tant que représentant dûment mandaté par l'entité Communauté de Communes du Jura Nord pour solliciter les aides financières et signer tout acte afférent ;
- sollicite l'autorisation d'engager les dépenses afférentes à l'opération préalablement à toute décision ;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Pour extrait conforme,
 Le Président de JURA NORD,
 Gérôme FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0

